

Page : 1/7

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.06.2020 Révision: 22.06.2020

## 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- · Identificateur de produit
- · Nom du produit rCK-MB Diluent
- · Code du produit 32500100
- · Emploi de la substance / de la préparation Demi-produit
- · Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur :

Bio-Rad Laboratories (Canada) Ltd.

2403 Guenette

Montreal, Quebec H4R 2E9

Canada phone: 514-334-4372 fax: 514-334-0872

- · Service chargé des renseignements : CSD\_Techsupport@bio-rad.com
- · Numéro d'appel d'urgence: 514-334-4372

## 2 Identification des dangers

· Classification de la substance ou du mélange

Toxicité aiguë - voie orale - catégorie 4 H302 Nocif en cas d'ingestion.

- Éléments d'étiquetage
- · Éléments d'étiquetage SGH Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).
- Pictogrammes de danger



- GH307
- · Mention d'avertissement Attention
- Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

azoture de sodium

· Mentions de danger

H302 Nocif en cas d'ingestion.

· Conseils de prudence

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

### 3 Composition/informations sur les composants

- · Caractérisation chimique: Mélanges
- · Description : Mélange effectué à partir des matériaux mentionnés ci après et avec des additifs non dangereux
- · Composants contribuant aux dangers:

26628-22-8 azoture de sodium

Toxicité aiguë - voie orale – catégorie 2, H300

0,025-≤0,1%p/p

(suite page 2)

<sup>\*</sup> Les plages de concentrations réelles sont conservées en tant que secret commercial.



Page : 2/7

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.06.2020 Révision: 22.06.2020

#### Nom du produit rCK-MB Diluent

(suite de la page 1)

· Indications complémentaires : Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

## 4 Premiers secours

- · Description des premiers secours
- · Indications générales :

Les symptômes d'empoisonnement peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.

- · après inhalation : Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- · après contact avec la peau : En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
- · après contact avec les yeux : Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes.
- · après ingestion :

Consulter immédiatement un médecin.

Rincer la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin et assurer un suivi approprié.

- · Indications destinées au médecin :
- · Principaux symptômes et effets, aigus et différés Irritation oculaire.
- Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### 5 Mesures de lutte contre l'incendie

- · Movens d'extinction
- · Moyens d'extinction: Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'indendie à l'environnement.
- · Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité : Aucune mesure particulière n'est requise.

#### 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- · Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Non nécessaire.
- · Précautions pour la protection de l'environnement:

Diluer avec beaucoup d'eau.

Retenir l'eau de lavage polluée et l'éliminer

· Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Nettoyer soigneusement le lieu de l'accident. Les produits qui conviennent sont :

Désinfectant

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

· Référence à d'autres rubriques Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

## 7 Manipulation et stockage

- · Manipulation :
- · Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation

· Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

(suite page 3)



Page : 3/7

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.06.2020 Révision: 22.06.2020

#### Nom du produit rCK-MB Diluent

(suite de la page 2)

- · Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- · Stockage :
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage : selon désignation produit
- · Indications concernant le stockage commun : non nécessaire
- · Autres indications sur les conditions de stockage :

Pour de plus amples informations concernant les conditions de stockage, consulter la notice d'emballage.

· Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

## 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques : Sans autre indication, voir point 7.
- · Paramètres de contrôle
- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

- · Indications complémentaires : Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- · Contrôles de l'exposition
- Equipement de protection individuel :
- Mesures générales de protection et d'hygiène :

Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

- · Protection respiratoire: Non nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.
- · Protection des mains : Gants de protection.
- · Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Gants en caoutchouc synthétique

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

- · Protection des yeux : Lunettes de protection.
- · Protection du corps : Vêtements de travail protecteurs.

## 9 Propriétés physiques et chimiques

- · Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
- · Indications générales.
- · Aspect:

Forme: liquide
Couleur: incolore
Odeur: Inodore

· Seuil olfactif: Non déterminé.

· valeur du pH à 20 °C: 7,2

(suite page 4)



Page: 4/7

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.06.2020 Révision: 22.06.2020

#### Nom du produit rCK-MB Diluent

	(suite de la	page
· Modification d'état		
Point de fusion :	0 °C	
Point d'ébullition :	100 ℃	
· Point d'éclair :	non applicable	
	Non déterminé.	
· Inflammabilité (solide, gazeux) :	Non applicable.	
· Température de décomposition :	Non déterminé.	
· Auto-imflammation :	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.	
· Danger d'explosion :	Non déterminé.	
Limites d'explosion :		
inférieure :	Non déterminé.	
supérieure :	Non déterminé.	
Pression de vapeur à 20 °C:	23 hPa	
Densité à 20 °C:	1 g/cm³	
· Densité relative.	Non déterminé.	
Densité de vapeur:	Non déterminé.	
Vitesse d'évaporation.	Non déterminé.	
Solubilité dans/miscibilité avec		
l'eau :	entièrement miscible	
Coefficient de partage (n-octanol/ea	<b>u) :</b> Non déterminé.	
· Viscosité :		
dynamique :	Non déterminé.	
cinématique :	Non déterminé.	
Teneur en solvants :		
eau:	97,6 %	
Teneur en substances solides :	2,4 %	
Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.	

# 10 Stabilité et réactivité

- · Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Stabilité chimique
- · Décomposition thermique / conditions à éviter : Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue
- · Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

- CA



Page : 5/7

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.06.2020 Révision: 22.06.2020

Nom du produit rCK-MB Diluent

(suite de la page 4)

## 11 Informations toxicologiques

- · Informations sur les effets toxicologiques
- Toxicité aiguë :
- · Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

#### 26628-22-8 azoture de sodium

Oral LD50 (statique) 27 mg/kg (Rat) 27 mg/kg (mou)

- · Effet primaire d'irritation :
- · de la peau : Pas d'effet d'irritation.
- · des yeux : Pas d'effet d'irritation.
- · Sensibilisation : Aucun effet de sensibilisation connu.
- · Indications toxicologiques complémentaires : Nocif
- · Catégories cancérogènes
- · IARC / CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer)

Aucun des composants n'est compris.

· NTP / PNT (Programme National de Toxicologie)

Aucun des composants n'est compris.

## 12 Informations écologiques

- · Toxicité
- · Toxicité aquatique : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Comportement dans des compartiments de l'environnement :
- · Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Autres indications écologiques :
- Indications générales : En général non polluant
- · Résultats des évaluations PBT et VPVB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- · Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

# 13 Considérations relatives à l'élimination

- · Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation :

Traiter et éliminer les déchets en respectant les réglementations nationales, régionales ou locales en vigueur. Déverser un volume d'eau important dans les canalisations si des solutions contenant de l'azide de sodium sont éliminées par les systèmes de canalisations métalliques.

(suite page 6)



Page : 6/7

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.06.2020 Révision: 22.06.2020

#### Nom du produit rCK-MB Diluent

(suite de la page 5)

- · Emballages non nettoyés :
- · Recommandation : Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- · Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec addition de produits de nettoyage.

# 14 Informations relatives au transport

14 Informations relatives au transport		
· Numéro ONU · DOT/TMD, ADR, ADN, IMDG, IATA	Non réglementé	
<ul> <li>Désignation officielle de transport de l'ONU</li> <li>DOT/TMD, ADN, IMDG, IATA</li> <li>ADR</li> </ul>	Non réglementé Non réglementé Non réglementé	
· Classe(s) de danger pour le transport		
· DOT, ADR, ADN, IMDG, IATA · Classe	Non réglementé	
· Groupe d'emballage · DOT/TMD, ADR, IMDG, IATA	Non réglementé	
· Dangers pour l'environnement:	Non applicable.	
· Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Non applicable.		
· Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC Non applicable.		
· "Règlement type" de l'ONU:	Non réglementé	

## 15 Informations relatives à la réglementation

- Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- · TSCA (Loi sur le contrôle des substances toxiques)

Tous les composants ont la valeur ACTIVE.

- · Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- · Prescriptions nationales :

Ce produit a été classifié en accord avec les critères de danger des Règlements sur les Produits Contrôlés et la fiche de données de sécurité contient toutes les informations requises par ces règlements.

- · Classe de pollution des eaux : En général non polluant
- · Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

CAF



Page: 7/7

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.06.2020 Révision: 22.06.2020

Nom du produit rCK-MB Diluent

(suite de la page 6)

## 16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- · Service établissant la fiche technique : Environmental Health and Safety.
- · Contact :

If a Diagnostic Group product. If a Life Science Research product. Environmental Health and Safety Environmental Health and Safety

4000 Alfred Nobel Drive
Hercules, CA 94547, USA
Hercules, CA 94547, USA

1(510) 724-7000 1(510) 741-1000 • **Date of preparation / last revision** 22.06.2020 / -

· Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation IATA: International Air Transport Association

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

· \* Données modifiées par rapport à la version précédente

CAF